



UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

UNSP–Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STOP à la réduction de l'effectif du SPF Finances ! Donnons des moyens à la lutte contre la fraude fiscale !

En cinq ans, le nombre de fonctionnaires fédéraux a diminué de 6.390 agents (7,6 %). Dans le même temps, au SPF Finances, cette réduction s'élève à 15 %.

Plus de 71 % de la diminution de l'effectif fédéral provient donc d'une réduction de l'effectif du SPF Finances !

Alors que le gouvernement fédéral affirme que la lutte contre la fraude est une priorité, la poursuite de cette diminution aveugle des effectifs du SPF Finances risque de réduire à néant l'efficacité de cette lutte et de diminuer les rentrées fiscales bien nécessaires au budget de l'État.

L'UNSP attend un geste fort du ministre des Finances pour stopper l'hémorragie, dans l'intérêt du citoyen et du monde économique.

En Belgique, le nombre de fonctionnaires ne cesse de faire débat.

Sous la conduite du secrétaire d'État à la Fonction publique, Hendrik Bogaert, le gouvernement n'a jamais caché sa volonté de diminuer le nombre de fonctionnaires fédéraux. Au cours des trois dernières années, ce nombre est passé de 82.425 à 77.393, soit une réduction de 5.032 agents (6,1 %). Cette diminution passe à 6.390 agents (7,6 %) si on prend en compte les cinq dernières années.

Mais le gouvernement a une autre priorité affichée : la lutte contre la fraude fiscale !

Une priorité de façade ? L'UNSP n'est pas loin de l'affirmer.

En effet, **comment lutter plus efficacement contre la fraude lorsque la réduction du nombre de fonctionnaires fédéraux résulte majoritairement de la diminution de l'effectif au SPF Finances ?**

Ainsi, voici l'évolution récente du personnel du SPF Finances et des fonctionnaires fédéraux hors SPF Finances (ces chiffres sont détaillés dans l'annexe) :

Source : www.pdata.be		SPF Finances		Fonctionnaires fédéraux hors SPF Finances	
Période	en	Emplois	En %	Emplois	En %
de 2013 à 2014	1 an	- 934 agents	- 3,5 %	- 764 agents	- 1,5 %
de 2011 à 2014	3 ans	- 3.298 agents	- 11,3 %	- 1.734 agents	- 3,3 %
de 2009 à 2014	5 ans	- 4.577 agents	- 15,0 %	- 1.813 agents	- 3,4 %
de 2006 à 2014	8 ans	- 5.814 agents	- 18,3 %	- 64 agents	- 0,1 %

Communiqué de presse – **STOP à la réduction de l'effectif du SPF Finances ! (2014-03-12)**

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 - (0)2 - 218.16.59 📠 0032 - (0)2 - 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

Conclusion : si, au cours des 5 dernières années, le nombre de fonctionnaires fédéraux a diminué de 6.390, plus de 71 % de cette réduction provient du SPF Finances, dont l'effectif a diminué, au cours de la même période, 4,4 fois plus rapidement que dans les autres SPF !

D'un côté, le gouvernement fédéral affirme que la lutte contre la fraude fiscale est une priorité, et de l'autre, on ne cesse de réduire le personnel des services de contrôle, déjà en manque d'agents.

Au vu de la pyramide des âges au sein du SPF Finances, cette pénurie va aller en s'accroissant, puisque le département compte plus d'un tiers d'agents de 55 ans et plus (plus de 37 % !). À l'opposé, moins de 2.000 agents n'ont pas 30 ans, alors que le gouvernement fustige les jeunes sans emploi.

Et l'informatique est loin d'être la solution miracle annoncée ! Nos programmes aux dysfonctionnements fréquents et la sélection centralisée des dossiers à contrôler ont montré leurs limites. Une machine ne remplacera jamais un contrôleur expérimenté. C'est un leurre !

Face à ce constat, fin décembre, lors de la rencontre entre le ministre et les syndicats, l'UNSP a interpellé M. Geens. Il nous avait affirmé qu'il allait étudier la question et défendre cela devant le Conseil des ministres.

Mais, plus de deux mois après, nous ne voyons toujours rien venir !

Un recrutement massif d'agents s'impose pour permettre au SPF Finances de remplir ses missions de service public et de lutte contre la fraude.

Au minimum, il faut que chaque départ à la pension soit compensé par un engagement, afin de maintenir l'effectif actuel, malheureusement déjà insuffisant.

L'UNSP ne peut admettre de nouvelles économies en matière de personnel au sein du SPF Finances. On ne lutte pas contre la fraude fiscale avec des effets d'annonce !

Personnes de contact :

Aubry MAIRIAUX	(+ 32) (0)497 86.12.80
Eric BRISBOIS	(+ 32) (0)498 14.71.96

L'UNSP est une organisation syndicale représentative du Comité de Secteur II - Finances,
en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]